

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PARASCOLAIRES

ANALYSE DES POSSIBILITÉS D'APPLICATION

C. DELFOSSE, M. CLOES & M. PIÉRON

Service de Pédagogie des Activités physiques et sportives
Université de Liège

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'une convention entre la Communauté Française de Belgique (D.G. Sport & Tourisme) et l'Université de Liège.

Cette étude faisait partie d'un programme visant l'organisation d'activités physiques et sportives dans le cadre parascolaire pour les enfants fréquentant les classes de 3^e et 4^e années des écoles primaires de Fléron.

Ses objectifs étaient les suivants :

1. contrôler l'effet de la participation des enfants sur leur aptitude physique générale, sur leurs comportements moteurs spécifiques au contenu des activités et sur divers comportements moteurs et sociaux;
2. identifier les facteurs influençant la participation au programme ou son abandon;

3. analyser les possibilités d'application de ce type d'action en vue de favoriser la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre parascolaire.

Une publication parue dans le numéro précédent de la revue *SPORT* (DELFOSSE, CLOES & PIÉRON, 1992) a traité en ordre principal des deux premiers objectifs. Pour l'essentiel, les résultats mettaient en évidence la nécessité, pour

obtenir des gains substantiels au niveau des qualités physiques générales et des habiletés, d'une pratique répondant à des impératifs de quantité et de qualité. Les attitudes des enfants et des parents à l'égard de ces activités faisaient état d'un climat particulièrement favorable.



1. INTRODUCTION

Dans cet article, nous envisagerons principalement les conditions de mise sur pied d'un programme d'activités physiques et sportives parascolaires répondant aux aspirations exprimées par

les familles. Nous analyserons leurs priorités en termes de sports à privilégier, d'horaires, de lieu, de participation financière, d'objectif et d'encadrement.

Nous tirerons des enseignements des critiques liées au déroulement de l'expérience, nous rendrons



compte de l'influence de la participation sur l'intention de poursuivre une activité sportive régulière, ainsi que des efforts d'information et d'implication indispensables à la mise sur pied d'un tel projet.

2. MÉTHODOLOGIE

2. 1. INSTRUMENTS

Nous avons interrogé les enfants par le biais de questionnaires avant et après la période d'activité. Ils se présentaient sous une forme mixte, comportant des dessins entre lesquels les enfants étaient invités à faire un choix et de courtes questions écrites se présentant sous forme de propositions, demandant une réponse par *oui* ou *non* ou une courte précision manuscrite. Le premier questionnaire concernait surtout les attitudes à l'égard des activités physiques en général, les raisons les poussant à participer ou non au programme; un second questionnaire visait la comparaison des avis en début et fin d'expérience et interrogeait en outre les enfants sur les conditions de mise en œuvre d'activités futures.

Les questions posées aux parents revêtant un caractère personnel voire confidentiel, nous avons privilégié l'interview semi-structurée construite sur base des questionnaires proposés aux enfants. Notons que plusieurs questions ne se retrouvaient que dans les questions destinées aux enfants ou aux parents.

Soucieux de rassembler un nombre suffisant d'avis, nous nous sommes adaptés aux disponi-

bilités des parents en proposant des rencontres après l'école ou par téléphone, notre proposition de visite à domicile étant très souvent déclinée.

L'entretien portait sur les attitudes des parents à l'égard des activités parascolaires, du sport en général, des sports servant de thèmes aux séances en particulier, des raisons les poussant à favoriser la participation de leur enfant, les justifications apportées à un éventuel abandon, et ce qui nous occupe ici plus particulièrement, des conditions de mise sur pied d'activités parascolaires futures.

2. 2. POPULATIONS

Disposant d'un échantillon particulièrement important, nous avons dû, pour des raisons d'organisation, limiter le nombre d'enfants à interroger. Tous les enfants fréquentant les classes où au moins l'un d'entre eux était inscrit aux cours parascolaires ont reçu le questionnaire, avant et après la période d'activité, soient 335 enfants. Deux cent nonante-sept y ont répondu de manière complète, dont 148 filles et 149 garçons.

Septante-cinq familles ont été contactées, 62 parents ont répondu à nos questions, ce qui représente un taux de réponses très satisfaisant. Une seule d'entre elles nous a reçus à domicile, 10 ont participé à des rencontres organisées à l'école, 51 ont répondu par téléphone.

2. 3. TRAITEMENT DES RÉSULTATS

Pour chaque enfant ayant répondu aux deux questionnaires, nous avons dressé une fiche individuelle reprenant l'ensemble de ses réponses. Dans l'analyse de l'ensemble des résultats, nous avons comptabilisé le nombre de réponses correspondant aux différents choix obligatoires. Quand la question autorisait la production de plusieurs réponses, nous avons divisé le nombre de citations obtenu par chacune d'elles par le nombre total de citations produites par l'ensemble des enfants. Nous avons procédé de façon similaire avec les productions et choix des adultes. L'expression des résultats en terme de pourcentages permet de rendre compte de l'importance relative.

En ce qui concerne la superposition des choix des enfants et de leurs parents, nous n'avons bien évidemment pris en considération que les réponses des couples parents-enfant.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. LES ACTIVITÉS SPORTIVES PRIVILÉGIÉES

Les motivations des enfants et de leurs parents en matière de sport à privilégier ont déjà fait l'objet d'une présentation dans le cadre des attitudes vis-à-vis du sport en général (DELFOSE, CLOES & PIÉRON, 1992). Rappelons cependant que les enfants paraissaient mieux informés que leurs aînés sur l'éventail actuel, qu'il existait d'importantes divergences entre les choix des filles et des garçons, divergences visiblement non soupçonnées par les parents, que les sports d'eau ralliaient tous les suffrages. Envisagées globalement, les préférences des enfants et des adultes ne présentaient pas de différences marquées en privilégiant des sports à connotation relativement scolaire comme la natation et la gymnastique ou particulièrement médiatique comme le tennis.

3.2. L'HORAIRE PRIVILÉGIÉ

La question portant sur le choix de l'horaire à privilégier a soulevé un grand intérêt de la part des parents, nos interlocuteurs semblant y attacher une importance toute particulière. Il ne faut pas trop s'en étonner si l'on sait que l'organisation familiale, comprenant les disponibilités professionnelles ou sociales des parents, exerce une influence considérable sur l'accès des enfants aux activités de loisirs.

3.2.1. L'HORAIRE PRIVILÉGIÉ PAR LES ENFANTS

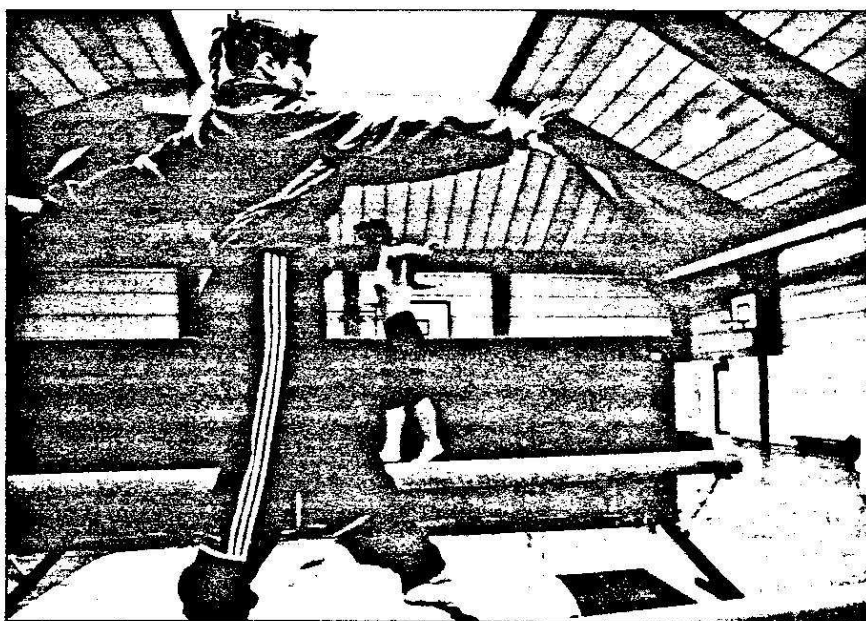
Nous imposons aux enfants de choisir entre trois possibilités horaires : en semaine après 15 h 30, le mercredi après-midi, le samedi matin. Un certain nombre d'enfants en ont choisi plusieurs. Nous avons envisagé chaque possibilité et leurs combinaisons (TABLEAU 1).

TABLEAU 1
AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST
LES 8 POSSIBILITÉS HORAIRES ET LEUR IMPORTANCE RELATIVE

Horaires choisis	ensemble des enfants (n=297)		filles (n=148)		garçons (n=149)	
	N	%	N	%	N	%
en semaine	59	19,9	27	18,2	32	21,5
le mercredi	119	40,1	64	43,2	55	36,9
le samedi	80	26,9	34	23,0	46	30,9
en semaine et le mercredi	5	1,7	1	0,7	4	2,7
en semaine et le samedi	15	5,1	10	6,8	5	3,4
le mercredi et le samedi	14	4,7	9	6,1	5	3,4
en semaine, le mercredi et le samedi	3	1,0	2	1,3	1	0,7
ni semaine ni mercredi ni samedi	2	0,7	1	0	1	0,7
Total	297	100%	148	100%	149	100%

L'ensemble des enfants semble privilégier le mercredi après-midi. Si l'appartenance à l'un ou l'autre sexe n'influence pas les choix de manière significative, les garçons choisissent moins souvent le mercredi que les filles (TABLEAU 2).

Plutôt que d'effectuer un choix direct, les enfants excluaient plus volontiers les propositions qui ne leur convenaient pas pour ne retenir finalement qu'une ou deux possibilités : en



TABEAU 2
AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST. CLASSEMENT PAR ORDRE D'IMPORTANCE DÉCROISSANTE DES POSSIBILITÉS HORAIRES CHOISIES

Ensemble des enfants	filles	garçons			
mercredi	40,1%	mercredi	43,2%	mercredi	36,9%
samedi	26,9%	samedi	23,0%	samedi	30,9%
semaine	19,9%	semaine	18,2%	semaine	21,5%

Combinaisons de ces propositions horaires : moins de 10%

TABEAU 3
AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST. CLASSEMENT PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES RAISONS INVOQUÉES PAR LES ENFANTS AYANT CHOISI LA SEMAINE, APRES 15H 30

Ensemble des enfants (n=59)	filles (n=27)	garçons (n=32)			
1. Pas d'activités sportives	33,8%	1. Pas d'activités sportives	22,2%	1. Pas d'activités sportives	43,7%
2. Pas d'autres activités	15,3%	2. Organisation familiale	18,5%	2. Pas d'autres activités	15,6%
3. Organisation familiale	15,3%	3. Déroulement	11,1%	3. Organisation familiale	12,5%



TABEAU 4
AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST. CLASSEMENT PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES RAISONS INVOQUÉES PAR LES ENFANTS AYANT CHOISI LE MERCREDI APRES-MIDI

Ensemble des enfants (n=119)	filles (n=64)	garçons (n=55)			
1. Plus de temps	24,4%	1. Plus de temps	25,0%	1. Plus de temps	23,6%
2. Rien à faire	18,5%	2. Rien à faire	20,3%	2. On a congé	20,0%
3. On a congé	17,7%	3. On a congé	15,6%	3. Rien à faire	16,4%
4. Pas de devoirs	12,6%	4. Pas de devoirs	15,6%	4. Pas de devoirs	9,0%

semaine ce n'est pas possible, samedi je ne suis pas là... De la même manière, dans la justification de leur choix indiquaient-ils souvent parce qu'à ce moment là je n'ai pas d'autre activité...

Les enfants ayant choisi le mercredi après-midi invoquent une raison recouvrant plusieurs nuances mais pouvant se résumer par : *une meilleure disponibilité pour la pratique* (TABLEAU 4). Les principales raisons présidant au choix du samedi matin s'inscrivent également dans ce sens (TABLEAU 5).

En majorité, les enfants qui choisissent la semaine pratiquent déjà d'autres activités le mercredi après-midi, notamment des activités sportives. Nous insistons sur le fait que l'objectif du parascolaire n'est pas d'entrer en concurrence avec les activités sportives déjà existantes mais bien d'atteindre les enfants encore inactifs.

Ceux-ci font également état d'une meilleure disponibilité familiale facilitée par les conditions d'organisation de cette expérience. En effet, avantage non négligeable, les enfants restaient à l'école après les cours, ce qui limitait les pertes de temps et les déplacements (TABLEAU 3).

3.2.2. L'HORAIRE PRIVILÉGIÉ PAR LES PARENTS

La question se présentait aux parents sous une forme ouverte. Le TABLEAU 6 donne le nombre de citations obtenues par chacune des propositions horaires, la liste de ces propositions tandis que leur importance relative fait l'objet du TABLEAU 7.

Parmi les raisons les plus citées, même s'il n'y a pas de différences significatives, le mercredi après-midi semble être également la proposition la

plus intéressante pour l'ensemble des parents.

Des nuances apparaissent si l'on considère séparément les parents de filles et de garçons. Plus de 50% des premiers choisissent le mercredi après midi, alors que la solution de la semaine offre autant d'attrait aux seconds. Il est probable que ces choix sont influencés par les activités sportives pré-existantes des garçons, notamment le football. Proportionnellement, le samedi matin rencontre le moins de succès.

TABLEAU 5

AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST. CLASSEMENT PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES RAISONS INVOQUÉES PAR LES ENFANTS AYANT CHOISI LE SAMEDI MATIN

Ensemble des enfants (n=80)	filles (n=34)	garçons (n=46)
1.Plus de temps 16,3%	1.On a congé 20,6%	1.Plus de temps 17,4%
2.Rien à faire 15,0%	2.Rien à faire 20,6%	2.Pas de devoirs 13,0%
3.On a congé 13,5%	3.Plus de temps 14,7%	3.Rien à faire 10,9%
4.Pas de devoirs 11,3%		4.Organ. familiale 10,9%

TABLEAU 6

AVIS DES PARENTS. LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS HORAIRES. NOMBRE DE CITATIONS

Choix	ensemble des parents	parents de filles	parents de garçons
aucun choix	1	1	0
1 choix	47	24	23
2 choix	14	5	9
Total nombre de citations	75	34	41

TABLEAU 7

AVIS DES PARENTS. LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS HORAIRES ET LEUR IMPORTANCE RELATIVE

Possibilités	ensemble des parents		parents de filles		parents de garçons	
	N	%	N	%	N	%
semaine, après 15h30	22	29,3	6	17,7	16	39,0
semaine, en soirée	5	6,7	2	5,9	3	7,3
mercredi après-midi	34	45,3	18	52,9	16	39,0
samedi matin	13	17,3	7	20,6	6	14,6
pas d'avis	1	1,3	1	2,9	0	0
Total	75	100%	34	100%	41	100%

Les pourcentages représentent l'importance relative des citations obtenues par rapport au nombre total de citations.

Nous n'avons pas demandé aux parents de justification systématique de leurs choix. Néanmoins, à partir des commentaires informels accompagnant leurs réponses, deux éléments jouent un rôle non négligeable : le problème des devoirs à domicile, d'une part, et la *plage libre* du mercredi après-midi à combler au mieux, d'autre part. Les activités parascolaires organisées directement après les cours offrent le désavantage de réduire le temps disponible à la réalisation des devoirs, véritable problème pour certains, rendu plus épineux encore par la rupture réalisée par des activités à caractère ludique. Enfin, certains parents peu disponibles par nécessité professionnelle ou pour toute

autre raison soulevaient la question de l'occupation des enfants durant la période du mercredi après-midi : *il s'ennuie, elle regarde trop la télé, ils doivent rester seuls une partie de l'après-midi, etc.*

La disponibilité familiale semble bien être l'élément-clé intervenant dans le choix de l'horaire. Les justifications informelles produites par les parents ayant choisi le mercredi font état de la question des devoirs à domicile se posant avec moins d'acuité et de l'intérêt de proposer des activités pour éviter l'oisiveté des enfants parfois contraints à rester seuls.

Il faut également être conscient que pour certaines familles, l'organisation de cours parascolaires d'éducation physique peut avoir d'autres objectifs que celui d'assurer une pratique d'activités physiques et sportives de qualité ! Le but peut parfois se limiter à un aspect de simple *garderie*. C'est aux organisateurs et aux enseignants de profiter de l'occasion en proposant aux enfants des activités capables de les attirer vers une pratique ultérieure des activités physiques et sportives en développant des attitudes positives à leur égard.

3.2.3. LE LIEU

Seuls les parents ont été appelés à donner leur avis sur le lieu de pratique. Leurs réponses ont conforté l'idée de l'intérêt d'utiliser l'équipement disponible à l'école et notamment les salles de gymnastique. Ils paraissent plus sensibles à la proximité et à l'aspect connu de l'infrastructure qu'à l'adéquation de son équipement aux besoins de l'activité.

3.2.4. LES OBJECTIFS

La question a été posée aux parents en ces termes : *sous le(s)quel(s) de ce(s) concept(s) envisagez-vous plutôt les activités physiques parascolaires?*

Ils pouvaient opérer plusieurs sélections parmi les propositions suivantes :

- sport-détente;
- sport-santé;
- sport-apprentissage;
- sport-compétition.

Sport-initiation a été proposé par l'un d'eux (TABLEAU 8).

Sport-détente et *sport-santé* se partagent l'essentiel des choix. L'attrait de la détente peut être

TABLEAU 8
AVIS DES PARENTS. LES CONCEPTS SOUS LESQUELS ILS
ENVISAGENT LES ACTIVITÉS PHYSIQUES PARASCOLAIRES.
LISTE ET IMPORTANCE RELATIVE

Concepts	ensemble des parents		filles		garçons	
	N	%	N	%	N	%
Sport détente	32	38,1	19	43,2	13	32,5
Sport santé	30	35,7	16	36,4	14	35,0
Sport apprentissage	15	17,9	6	13,6	9	22,5
Sport compétition	6	7,1	3	6,8	3	7,5
Sport initiation	1	1,2	0	0	1	2,5
Citations et %	84	100%	44	100%	40	100%

Les pourcentages représentent l'importance des citations obtenues par rapport au nombre total de citations.



rapproché du *défolement* allégué comme justification de participation par 5 parents sur 24. Souvenons-nous également que certains d'entre eux pouvaient considérer ces séances comme une simple garderie.

Sport-apprentissage ne recueille que peu de succès. Cette tendance est en relative contradiction avec les choix émis en matière de sports à privilégier : les parents marquaient une préférence pour les sports à connotation scolaire tels que la gymnastique et la natation, activités où la composante d'apprentissage est relativement importante. Notons cependant que les parents des garçons y sont proportionnellement plus sensibles.

Les parents paraissent sensibles à la notion de *sport-santé*. Les récentes mises en garde contre une sédentarisation excessive ainsi que la publication de messages alarmants au sujet de

l'état de la condition physique des jeunes ont probablement renforcé le sentiment existant chez nombre d'entre eux quant au rôle de l'éducation physique sur le plan de la santé.

Le sport de compétition semble quelque peu boudé : le nombre de citations est faible (7% de l'ensemble). En outre, de nombreux parents ponctuaient leur choix d'un rejet pur et simple. On peut en chercher la raison dans la présence d'expériences difficiles avec le monde de la compétition et notamment ses exigences liées aux entraînements, matches et déplacements demandant une grande disponibilité. Le nombre de parents défavorables étant relativement important, il paraît plus vraisemblable qu'ils se construisent une image négative du sport de compétition à partir d'idées préconçues telles qu'équilibre de l'enfant en danger, volume et intensité de travail trop importants et mal adaptés aux individualités, élitisme, etc...

Le rôle spécifique du parascolaire prend ici une dimension particulière : préparer l'enfant à faire son entrée dans le milieu de club, si tel est son désir, et dans de meilleures conditions de succès, puisque les activités pratiquées auront

contribué à une amélioration de sa motricité.

3.2.5. L'ENCADREMENT

Les impératifs d'encadrement, notamment l'importance attribuée par les parents au diplôme du personnel responsable s'illustrent par le TABLEAU 9.

Il serait prématuré de conclure à l'indifférence des parents concernant la qualité de l'enseignement prodigué ! Interpellés par ce premier élé-

TABLEAU 9
AVIS DES PARENTS. L'ENCADREMENT DES ENFANTS.
IMPORTANCE DU DIPLÔME

oui	23	37,1%
non	38	61,3%
pas d'avis	1	1,6%
Total	62	100%

TABLEAU 10
AVIS DES PARENTS. L'ENCADREMENT DES ENFANTS.
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEIGNANT SOUHAITÉES.
CLASSEMENT PAR ORDRE D'IMPORTANCE

Ensemble des parents	%	parents de filles	%	parents de garçons
1. Compétence	25,6	1. compétence	33,3	1. sécurité ds la prat. 25,8
2. sécurité ds la prat.	20,9	1. psy. de l'enfant	33,3	2. compétence 22,6
3. discipline	18,6	2. discipline	22,6	3. psy. de l'enfant 18,6

Les pourcentages représentent l'importance relative des citations obtenues par rapport au nombre total de citations.

ment de réponse, nous leur avons demandé de citer les caractéristiques de personnalité qu'ils souhaitaient retrouver chez ces enseignants (TABLEAU 10).

L'importance accordée à la caractéristique de *compétence* vient heureusement démentir notre première interprétation. La valeur personnelle, l'élaboration et la qualité des contacts avec les enfants font partie de leurs préoccupations. Il existe peut-être un certain scepticisme quant à la valeur consacrée des diplômes.

Un autre élément a attiré notre attention : le traitement différencié implicitement suggéré par les réponses émanant de parents de filles ou de garçons à l'égard de l'un ou l'autre sexe. Les parents de garçons insistent plus particulièrement sur la sécurité dans la pratique et le maintien de la discipline que les parents de filles. Les *p'tits gars* seraient-ils considérés comme plus turbulents ? La connaissance de la psychologie de l'enfant semble être une des préoccupations essentielles des parents de filles. Seraient-elles considérées comme plus fragiles ?

3.2.7. LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

De manière à encourager les parents à fournir une approximation de la participation financière qu'ils jugeaient raisonnable, nous leur avons demandé, à l'instar de nombreuses associations et clubs sportifs, de donner un montant annuel qu'ils accepteraient de payer afin que leurs enfants puissent prendre part à des activités (TABLEAU 11).

Cette information fut sans nul doute la plus difficile à obtenir. Un nombre important de parents (34%) refusèrent même de

TABLEAU 11
AVIS DES PARENTS. LA PARTICIPATION FINANCIÈRE
JUGÉE RAISONNABLE

	N	%
moins de 1000fb/an	5	8,1%
environ 1000fb/an	11	17,7%
plus de 1000fb/an	25	40,3%
pas d'avis	21	33,9%
Total	62	100%

Remarque : seuls les parents d'enfants ont été interrogés.

répondre, prétextant manquer d'éléments de comparaison, ne pas y avoir réfléchi,... Dès lors, nous avons proposé trois catégories relativement vagues, pour tenter de limiter les refus. Une participation s'échelonnant entre 1.000 et 1.500 FB pour l'année paraît être jugée raisonnable pour une majorité de personnes interrogées.

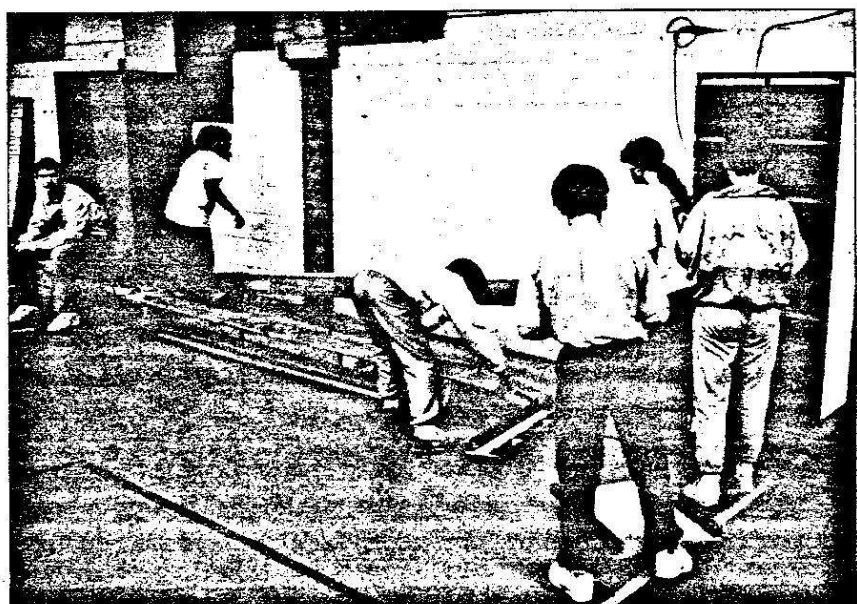
3.2.8. L'INTENTION DE PRATIQUE ULTÉRIEURE EN CLUB

Le nombre d'enfants désireux de faire partie d'un club sportif est particulièrement élevé. Outre l'effet de l'attraction due aux médias sur

TABLEAU 12
AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST.
DÉCISION D'INSCRIPTION DANS UN CLUB SPORTIF

	ensemble des enfants (n=297)		filles (n=148)		garçons (n=149)	
	N	%	N	%	N	%
oui	231	77,8	111	75,0	120	80,5
non	66	22,2	37	25,0	29	19,5

Réponses à la question "Vas-tu t'inscrire dans un club?"



les jeunes enfants, on peut rechercher l'origine de cet engouement dans l'environnement local particulier à la population envisagée : l'organisation de séances de tests, les activités parascolaires elles-mêmes et l'administration de questionnaires d'attitudes ont probablement contribué à attirer l'attention de l'ensemble des enfants sur les activités physiques en général.

Nous avons voulu savoir dans quelle mesure les enfants se disant intéressés n'étaient pas encore impliqués dans une pratique régulière (TABLEAU 13). Si 42 % des enfants intéressés étaient déjà inscrits dans une structure de club, 58 % d'entre eux se sont révélés être de nouveaux participants potentiels.

TABLEAU 13
AVIS DES ENFANTS LORS DU POST-TEST.
EXPÉRIENCE SPORTIVE ANTÉRIEURE EN CLUB

	ensemble des enfants (n=231)		filles (n=111)		garçons (n=120)	
	N	%	N	%	N	%
déjà inscrits	96	41,6	36	32,4	60	50
pas encore inscrits	135	58,4	75	67,6	60	50

Si tu as envie de t'inscrire dans un club, l'étais-tu déjà ?

Rappel : les enfants étaient invités à ne proposer qu'un seul sport à pratiquer en club, un choix possible par enfant. Les pourcentages représentent le nombre d'enfant décidés à s'inscrire dans un club.

TABLEAU 14
COMPARAISON DES CHOIX DES PARTICIPANTS ET DES NON-PARTICIPANTS. DÉCISION D'UNE FUTURE INSCRIPTION EN CLUB

	participants		non participants	
	N	%	N	%
oui	33	82,5%	174	77,3
non	7	17,5%	51	22,6

participants (n=40) - non participants (n=225)

Il nous paraissait intéressant de déterminer l'effet de la participation aux cycles d'activités parascolaires sur les intentions d'une pratique ultérieure (TABLEAU 14).

Bien que l'échantillon d'enfants participants ne permette pas d'apprécier la signification statistique des différences, on remarque néanmoins une proportion relativement plus importante d'intentions d'inscription en club chez les enfants participant aux séances parascolaires d'éducation physique. Cette tendance s'inscrit dans la droite ligne de l'objectif que nous poursuivions : penser les activités parascolaires comme un incitant à la pratique des activités physiques et sportives.

4. ENSEIGNEMENTS À TIRER DE L'EXPÉRIENCE ET IMPLICATIONS PRATIQUES

Sur base des difficultés rencontrées et des remédiations apportées, nous fournissons un aperçu des conditions nécessaires à l'organisation d'activités parascolaires permettant, avec les précautions d'usage, une généralisation à d'autres situations. Pour évaluer de la manière la plus objective possible les conditions de déroulement de cette première expérience, nous disposons des impressions de trois catégories d'intervenants : les parents, les enfants et l'équipe de recherche.

4.1. L'AVIS DES PARENTS

Invités à fournir un avis critique sur le déroulement de l'expérience, les parents des participants ont surtout retenu le facteur *amusement* pour les avis positifs et les *absences et retards des enseignants* pour les critiques. Le plaisir de participer venait renforcer l'aspect *détente* déjà invoqué par les parents. Le respect des horaires et des engagements rencontre également une attente fondamentale de la part des parents : une





prise en charge organisée, assurant d'emblée le relais entre le scolaire et le parascolaire et capable d'organiser une pratique en toute sécurité. Rappelons à ce sujet que les parents, surtout ceux de garçons, citent cet aspect de sécurité comme une caractéristique du bon enseignant. Nous partageons totalement cet avis.

4.2. L'AVIS DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Présents sur le terrain, nous avons été parfois confrontés aux problèmes de retard ou d'absence des moniteurs responsables. Les enfants réagissent instantanément à ce problème par un éventail très imaginaire de solutions de remplacement ! Sans un contrôle assuré par l'adulte, ils organisent sans désespérer une activité libre caractérisée par des jeux ou exercices relativement... acrobatiques. Les dangers sont réels et engagent la responsabilité du moniteur absent. Nous avons bien évidemment assuré l'encadrement des enfants quand cela s'est avéré nécessaire.

Il existe un certain nombre d'imperfections dans la coordination entre les différentes instances impliquées dans l'organisation des acti-

vités à l'origine de ces quelques désagréments, problème courant au fractionnement des pouvoirs de décision.

Il conviendrait de responsabiliser les jeunes enseignants en attirant leur attention sur la nécessité de respecter les engagements pris, d'assurer un suivi méthodologique dans le cadre de leur stage pratique et de les rémunérer dans la mesure des possibilités.

Notons que l'excellent accueil réservé par les écoles primaires a grandement facilité la collecte de données même lorsque celui-ci était relativement long à réaliser.

4.3. L'AVIS DES ENFANTS PARTICIPANTS

La question visait la mise en évidence des parties de leçons plus ou moins enthousiasmantes pour les enfants et insistait sur la nécessité de parler de la manière dont les séances s'étaient déroulées. Malgré cette précision, un nombre important d'enfants a répondu en termes de strict contenu. Cette inadéquation est due à la difficulté pour les enfants d'isoler l'ambiance, l'exercice-cible, la forme d'organisation du thème de l'activité.

La majeure partie des avis positifs se concentraient néanmoins sur l'aspect ludique des activités proposées (22 citations sur 87). Cette préférence est largement justifiée par l'âge des participants et plus largement par les motivations particulières de ce type d'activités. Rappelons à ce sujet que le sport-détente constituait une des principales représentations des parents.

Les thèmes généraux de *volley* et *gymnastique* occupaient les deuxième et troisième places. Les actions les plus impopulaires s'illustraient par des actions dépourvues de composante ludique comme *courir*. Le *volley*, cité comme élément défavorable par quelques enfants, met bien en évidence la présence de grandes divergences individuelles. Il est probable que les enfants rejetant cette activité aient été influencés par une composante technique trop importante et source d'échec. Dans le même ordre d'idée, il y a fort à parier que les enfants plébiscitant ce thème d'activité aient bénéficié d'une approche plus ludique, valorisant leurs réponses. C'est une des raisons pour lesquelles nous préconisons de conserver ce thème pour la mise sur pied d'activités parascolaires futures, persuadés que cette discipline offre des intérêts moteur et comportemental indiscutables.



4.4. L'INFORMATION, UNE DES CLÉS DU SUCCES

Il faut être conscient que les activités parascolaires entrent en concurrence avec les autres organisations telles que sport en club, cours de langue, d'informatique, etc...

Il est donc primordial d'informer les enfants et leurs parents rapidement, dès le début de l'année scolaire. Le canal du journal de classe pour la transmission de l'information n'est pas toujours efficace, plusieurs enfants oubliant probablement de transmettre le feuillet explicatif à leurs parents. La nécessité de prévoir un accusé de réception semble être une bonne formule. Une information sobre et précise dans les journaux locaux devrait également inciter à la participation.

Insistons sur le rôle indispensable des responsables pédagogiques des écoles concernées : directeurs d'école, professeurs d'éducation physique, instituteurs. Jouissant d'une influence certaine sur les attitudes des enfants, ils peuvent par leurs encouragements favoriser et maintenir une participation régulière.

En résumé, pour attirer une majorité des enfants et susciter l'indispensable intérêt de leurs parents, les activités physiques et sportives parascolaires devraient répondre à des impératifs :

- DE THEME : les activités physiques et sportives sont celles qui intéressent le plus enfants et pa-

rents, si on les compare à des activités ludiques, artistiques ou culturelles;

- DE CONTENU : si les sports d'eau et plus particulièrement la natation rallient tous les suffrages, les sports qu'il est possible d'organiser et qui répondent aux motivations exprimées sont la gymnastique, le basket, le tennis. Il existe des divergences quant à la

place à accorder par les uns et les autres notamment au football : les enfants lui marquant plus d'intérêt que les aînés.

Les motivations des garçons et des filles diffèrent quant à l'intérêt envers les sports individuels et collectifs. Il est nécessaire d'attirer l'attention des enseignants sur la nécessité de tenir compte de ces divergences et, dans la mesure du possible, d'en tirer un bénéfice éducatif.

Le volley n'apparaissait qu'en sixième position dans le choix de l'ensemble des enfants pour les activités parascolaires futures. Si nous envisageons les réponses des enfants participant à ce cycle d'enseignement, nous sommes en présence d'avis nettement contrastés : le volley pouvait être ressenti comme l'activité la plus intéressante pour certains, la moins bien ressentie pour d'autres.

La présence de ces importantes variations individuelles dans l'appréciation trouvent sans doute leur origine dans l'approche utilisée par le moniteur responsable. La composante technique importante de cette discipline devrait être envisagée par le biais d'activités de manipulation de ballon orientée vers le mini-volley et empruntant une approche résolument ludique.

C'est la raison pour laquelle nous préconisons le maintien de cette discipline sportive en le justifiant par la présence d'une grande richesse de schèmes moteurs en rapport avec notamment la perception de la trajectoire, habileté dif-

facilement envisageable à travers un autre sport-ballon.

- DE PHILOSOPHIE : les séances parascolaires d'éducation physique ne doivent en aucun cas concurrencer d'autres activités sportives, notamment le football et la natation, le plus souvent déjà organisées dans les entités communales.

- DE LIEU : les parents privilégient la proximité et le caractère connu des infrastructures plutôt que l'équipement disponible, éléments non négligeables; il apparaît qu'un certain nombre d'entre eux sont séduits par la liaison immédiate entre cours scolaires et activités parascolaires limitant les déplacements et les pertes de temps.

- D'HORAIRE : la proposition horaire qui a connu le plus de succès fut le mercredi après-midi. Cet intérêt se marque surtout chez les filles et leurs parents. Les garçons sont probablement plus souvent impliqués dans une pratique sportive en structure de club. Nous rappelons à cet égard qu'un de nos objectifs était de favoriser une pratique sportive régulière chez des enfants encore inactifs.

La principale justification de ce choix horaire réside dans une meilleure disponibilité de la famille. Cette *plage libre* peut être envisagée de différentes manières : elle apparaît, notamment aux enfants, comme une opportunité de loisir mais parfois comme source potentielle d'ennui, à utiliser au mieux. Des parents rencontrent également cette préoccupation. D'autres, indisponibles par nécessité ou pour toute autre raison, considèrent plutôt ces activités comme une garde-rie. Ces divergences d'opinions ne doivent pas faire perdre de vue la poursuite d'objectifs capables d'assurer des effets moteurs et éduca-

tifs bénéfiques au développement harmonieux de l'enfant.

- D'OBJECTIF : les aspects de détente et de santé préoccupent principalement les parents. Les éléments particulièrement appréciés par les enfants mettent en évidence la composante ludique des activités. Il apparaît donc comme primordial de construire les séances parascolaires en tenant compte du plaisir que ressentent les enfants à participer, sans perdre de vue la poursuite d'objectifs liés à la santé au sens large.

- DE PARTICIPATION FINANCIERE : si les parents n'ont pas répondu de manière satisfaisante à cette question, il semble cependant qu'une participation financière comprise entre 1.000 et 1.500 FB par an leur paraisse raisonnable.

- D'ENCADREMENT : si les parents se disent sceptiques quant à la valeur consacrée du diplôme, ils restent heureusement persuadés de l'importance de la compétence des enseignants impliqués, soulignent la nécessité de conditions de pratique sécurisantes et se disent sensibles à la création d'un climat de travail agréable.

5. BIBLIOGRAPHIE

DELFOSE, C., CLOES, M., & PIÉRON, M., Activités physiques et sportives parascolaires. Effets sur divers comportements moteurs et attitudes des enfants et des parents, in *SPORT, A.D.E.P.S.*, 1992, 138, 84-99.

